

COMMUNIQUÉ

Le 22 décembre 2022

Le vérificateur général fait part des inquiétudes soulevées par l'audit des comptes publics

WINNIPEG – Le vérificateur général du Manitoba Tyson Shtykalo fait part de son inquiétude concernant le nombre croissant d'erreurs et de faiblesses du contrôle détectées pendant son audit des comptes publics de 2021-2022. En réponse à ces préoccupations, il lance un nouvel audit du modèle de contrôle financier appliqué par la Province du Manitoba.

« Au cours de notre audit des comptes publics de 2022, nous avons retrouvé un grand nombre des problèmes déjà repérés les années précédentes, en particulier un nombre croissant de faiblesses au niveau du contrôle et de la comptabilité », explique M. Shtykalo, qui publie aujourd'hui son rapport intitulé *Audits des comptes publics et d'autres états financiers*. Ce rapport donne un aperçu du travail d'audit des états financiers de 2021-2022 réalisé par le vérificateur général.

En 2021-2022, des faiblesses ont été constatées au niveau du contrôle et de la comptabilité dans tous les ministères. Ces faiblesses incluaient un manque de conformité des contrôles des achats et des dépenses, des processus comptables inadéquats ainsi que d'autres faiblesses de l'environnement de contrôle. « L'absence de contrôles comptables appropriés renforce le risque d'erreurs dans les rapports financiers », ajoute M. Shtykalo.

Le vérificateur général explique que, pour atténuer le risque d'erreurs non détectées, son bureau a cette année élargi ses travaux d'audit des états financiers, allongeant ainsi le temps nécessaire pour achever l'audit des comptes publics. Les comptes publics comprennent les états financiers consolidés de la Province. « L'an prochain, la mise en œuvre de nouvelles normes comptables exigera un travail considérable de la part de la Province, indique M. Shtykalo. Compte tenu du travail supplémentaire qui sera nécessaire en 2023, faute d'apporter des améliorations pour remédier aux faiblesses du contrôle et de la comptabilité de la Province, je crains que des retards inacceptables ne se produisent dans l'achèvement des comptes publics. »

Le rapport mentionne que les fonctionnaires s'inquiètent des postes vacants et du roulement de personnel, ainsi que de l'insuffisance des connaissances en comptabilité dans les ministères, qui

contribueraient aux faiblesses. « Indépendamment de ces problèmes, la Province a la responsabilité ultime de s'assurer que des contrôles appropriés sont en place », explique le vérificateur général.

En vertu du modèle décentralisé actuel de contrôle financier, les dirigeants ministériels sont responsables du rendement de leur division respective et de s'assurer du respect des contrôles internes et des processus comptables. L'audit annoncé aura pour objectif d'évaluer si le modèle actuel de contrôle financier procure une structure de contrôle interne efficace et produit de l'information financière fiable.

On peut consulter l'intégralité du rapport au <https://www.oag.mb.ca/fr/rapports-dauidit/>.

À PROPOS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU MANITOBA

Le vérificateur général est un haut fonctionnaire de l'Assemblée législative chargé de fournir des garanties et des conseils indépendants aux députés. Au moyen de ses audits, le Bureau du vérificateur général s'efforce de déterminer des moyens d'améliorer le fonctionnement du gouvernement ainsi que la gestion de la performance et la communication à l'égard de cette dernière. Pour plus de renseignements, visitez le site <https://www.oag.mb.ca/fr/>.

Renseignements :

Frank Landry, gestionnaire des communications
204.792.9145

frank.landry@oag.mb.ca